



AVIS D'EXAMEN PRÉALABLE

LE PUBLIC EST INVITÉ À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier de la CNER no.: 25TN072

Nom du projet: **Projet « Adventure Canada 2026 Expeditions – Ocean Nova »**

Nom du promoteur: **Adventure Canada**

Type de projet: **Tourisme** Région: **Qikiqtani (South Baffin) Region**

Registre public: www.nirb.ca Application No.: **126232**

Date limite des commentaires: **Novembre 11, 2025**

PORTÉE DU PROJET:

Le projet proposé «Adventure Canada 2026 Expeditions – Ocean Nova» est situé dans la région de Qikiqtani (South Baffin). Le promoteur envisage de activités touristiques basées sur des navires offrant aux passagers la possibilité de faire du tourisme, des croisières en zodiac, de l'observation de la faune, des débarquements sur la côte pour des promenades interprétatives guidées et des visites organisées de la communauté. Le programme se déroulera du(de) 13 juillet et le 1er octobre 2026. Selon la proposition telle qu'identifiée par la CNER, les ouvrages et activités suivants s'inscrivent dans la portée du projet :

- Sail to Nunavut on the cruise ship Ocean Nova with a maximum of 74 passengers and 13 crew members;
- Use of up to eight (8) zodiacs to facilitate shore landings, wildlife observations, guided hikes and excursions at;
- Use of ten (10) sea kayaks for tourist excursions;
- Management and treatment of sewage, greywater, and non-combustible and combustible wastes on board the cruise vessel according to Canadian legislation.

Consultez en ligne le registre public de la CNER à l'adresse ci-dessous et recherchez le dossier no. **25TN072** de la CNER afin d'accéder aux informations et cartes du projet ainsi qu'aux formulaires de commentaires.

DEMANDES DE COMMENTAIRES

Vous êtes invité(e) à formuler vos commentaires à la CNER sur la potentialité du projet de :

- d'être la source d'importantes préoccupations publiques et, le cas échéant, pourquoi?
- d'être la cause d'importants effets socioéconomiques et écosystémiques négatifs et, le cas échéant, pourquoi?
- D'être la cause d'importantes répercussions négatives sur l'habitat des espèces sauvages ou sur les activités d'exploitation faunique des Inuit et, le cas échéant, pourquoi?
- d'éventuellement provoquer des effets négatifs hautement prévisibles pouvant être adéquatement prévenus/gérés par des techniques connues.

Les parties sont également invitées à recommander les mesures d'atténuation qu'elles jugent appropriées ainsi que de porter à l'attention de la CNER toute question d'importance liée au projet.

COORDONNÉES

La CNER a récemment lancé son registre public en ligne ; de ce fait, les parties concernées peuvent directement accéder aux informations du projet ou soumettre leurs commentaires à la Commission sur le site www.nirb.ca. Les commentaires peuvent toujours être directement envoyés par courriel à l'adresse info@nirb.ca or par télécopieur au (867) 983-2594.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions sur le projet proposé ou sur le processus d'examen préalable de la CNER, contactez Mia Beattie, Impact Assessment Officer sans frais au (867)983-4622 ou par courriel à l'adresse mbeattie@nirb.ca.